



Paris 1997

**Conférence générale**

Vingt-neuvième session  
Rapport

**General Conference**

Twenty-ninth Session  
Report

**Conferencia General**

29ª reunión  
Informe

**Генеральная конференция**

Двадцать девятая сессия  
Доклады

**المؤتمر العام**

الدورة التاسعة والعشرون  
تقرير

**大会**

第二十九届会议  
报告

rep

29 C/REP.13

25 juillet 1997

Original anglais

**RAPPORT DU CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL  
DU PROGRAMME INTERNATIONAL  
POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION  
SUR SES ACTIVITES (1996-1997)**

**PRESENTATION**

**Source :** Article 11 des statuts du Programme international pour le développement de la communication.

**Antécédents :** Le Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) soumet le présent rapport à la Conférence générale conformément à la résolution 21 C/4.21 et en application de l'article 11 de ses statuts, adoptés à la vingt et unième session, aux termes duquel le Conseil présente des rapports sur ses activités à la Conférence générale à chacune des sessions ordinaires de celle-ci.

**Objet :** Le présent rapport porte sur les travaux des seizième et dix-septième sessions ordinaires du Conseil intergouvernemental, au cours desquelles ont été examinées ses méthodes de travail et les activités du Programme, qui comportaient notamment un appui au Séminaire de Sanaa sur la promotion du pluralisme et de l'indépendance des médias dans les Etats arabes. Il rend également compte des débats thématiques tenus pendant les réunions du Conseil et donne le détail des contributions volontaires reçues au cours de l'exercice biennal. Une liste des projets financés par le Compte spécial du PIDC et des fonds-en-dépôt en 1996 et 1997 est présentée en annexe.

**Décision requise :** Le présent rapport n'appelle pas de décision.

## Introduction

1. *Le Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) soumet le présent rapport à la Conférence générale de l'UNESCO conformément à la résolution 21 C/4.21 et en application de l'article 11 de ses statuts, adoptés à la vingt et unième session, aux termes duquel le Conseil présente des rapports sur ses activités à la Conférence générale de l'UNESCO à chacune des sessions ordinaires de celle-ci.*

2. Depuis le rapport présenté à la vingt-huitième session de la Conférence générale en 1995, le Conseil intergouvernemental du PIDC s'est réuni à deux reprises au Siège de l'UNESCO à Paris ; il a tenu sa seizième session du 22 au 26 janvier 1996 et sa dix-septième session du 17 au 21 mars 1997.

3. A la seizième session, des élections ont eu lieu pour renouveler les membres du Bureau du Conseil, composé du président, de trois vice-présidents, d'un rapporteur et de trois membres. Le Bureau a été élu par consensus comme suit :

<b>Président :</b>	M. Torben Krogh (Danemark), réélu président du Conseil
<b>Vice-présidents :</b>	Jamaïque, Kenya, Tunisie (remplacée par l'Oman en 1997)
<b>Rapporteur :</b>	Mme Thananya Shrestha (Thaïlande)
<b>Membres :</b>	Allemagne, Inde, Fédération de Russie

4. **Le prix PIDC-UNESCO pour la communication rurale 1995**, d'un montant de 20.000 dollars des Etats-Unis, a été attribué en janvier 1996 à la Radio communautaire tambuli, qui en devient ainsi le sixième lauréat, en raison des efforts importants qu'elle déploie pour développer une communication rurale indépendante et pluraliste dans les régions isolées des Philippines, en mettant en place des moyens de communication appropriés et en stimulant les échanges d'information entre les membres des communautés.

## Méthodes et procédures de travail du PIDC

### Décision 17.1

5. A sa dix-septième session, le Conseil a approuvé la décision suivante, qui vise à améliorer ses méthodes de travail et accélérer la sélection et la mise en oeuvre des projets :

"Rappelant l'article 6 (par. 2) des statuts du Programme international pour le développement de la communication, qui stipule que "le Bureau s'acquitte des fonctions que le Conseil lui assigne",

Tenant compte des débats de la seizième et de la dix-septième session du Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication qui ont conclu à la nécessité de réduire le long délai qui sépare la date de soumission et la date d'approbation des projets soumis au Conseil,

Réaffirmant la nécessité de poursuivre l'amélioration du processus de décision et de ses méthodes de travail afin d'accroître l'efficacité du Programme,

Décide de confier au Bureau, à titre expérimental, la sélection et l'approbation des projets qui répondent aux priorités du Programme international pour le développement de la communication ;

Décide que le Bureau allouera à ces projets approuvés une assistance financière imputée sur le Compte spécial et ne dépassant pas les deux tiers de l'enveloppe budgétaire prévue ;

Décide que les projets qui, de par leur complexité, nécessitent un examen au Conseil seront transmis par le Bureau au Conseil pour décision finale ;

Prie le Bureau de faire rapport au Conseil sur ses décisions dans les deux mois suivant sa réunion."

6. A sa dix-septième session, le Conseil a autorisé le Bureau à utiliser vingt pour cent (20 %) de la "Réserve du Compte spécial du PIDC" pour accorder une assistance financière aux projets urgents, étant entendu que la "Réserve" sera réapprovisionnée par imputation sur le budget de l'exercice financier suivant.

#### *Evaluation des projets du PIDC achevés*

7. Le PIDC a continué d'appliquer la procédure consistant à faire évaluer les projets par des évaluateurs indépendants. Les résultats de la postévaluation de 29 projets du PIDC ont été présentés au Conseil du PIDC à ses seizième et dix-septième sessions. Les évaluateurs ont indiqué que le plupart des projets étaient pertinents, qu'ils correspondaient à la nouvelle stratégie de la communication et de l'information de l'UNESCO, et qu'ils étaient conformes aux priorités, aux objectifs et aux critères du PIDC. Néanmoins, un certain nombre de problèmes se posent fréquemment : ceux qui soumettent des projets ne désignent pas les bénéficiaires finals de façon claire ; la contrepartie locale (bâtiments, matériel, personnel) n'est pas toujours garantie et, lorsqu'elle l'est, pas toujours suffisante ni employée à bon escient. On constate une tendance générale à négliger l'entretien du matériel et la formation de techniciens mais aussi à escompter systématiquement une assistance du PIDC en cas de difficultés. Ceux qui soumettent des projets n'exploitent pas à plein le matériel fourni et ne coopèrent pas avec les institutions existantes (ONG, universités, etc.). Ils considèrent souvent l'assistance du PIDC comme une subvention. Les résultats obtenus ne sont pas toujours utilisés au mieux pour assurer l'adaptation du projet à long terme.

#### **Contributions au PIDC en 1996 et 1997**

8. *Les contributions financières ci-après ont été reçues ou annoncées :  
(à la date du 1er juin 1997)*

<i>Pays</i>	<i>1996 (Contributions reçues)</i>	<i>1997 (Contributions annoncées)</i>
<b>Danemark</b>	<b>619.621 \$ E.-U. (Compte spécial) 925.000 \$ E.-U. (Fonds-en-dépôt)</b>	600.000 \$ E.-U. (Compte spécial) Environ 900.000 \$ E.-U. (Fonds-en-dépôt)
<b>Allemagne</b>	<b>101.455 \$ E.-U. (Compte spécial)</b>	150.000 DM (Compte spécial)
<b>France</b>	<b>355.030 \$ E.-U. (Compte spécial) 300.000 \$ E.-U. (Fonds-en-dépôt)</b>	A peu près le même montant qu'en 1996
<b>Finlande</b>	-	214.687 \$ E.-U. (Compte spécial)

<b>Inde</b>	<b>25.000 \$ E.-U. (Fonds spécial)</b>	25.000 \$ E.-U. (Compte spécial)
<b>Pays-Bas</b>	<b>209.331 \$ E.-U. (Fonds spécial)</b>	500.000 florins (Compte spécial)
<b>Luxembourg</b>	<b>100.000 \$ E.-U. (Compte spécial)</b>	100.000 \$ E.-U. (Compte spécial)
	<b>100.000 \$ E.-U. (Fonds-en-dépôt)</b>	150.000 \$ E.-U. (Fonds-en-dépôt)
<b>Norvège</b>	<b>308.315 \$ E.-U. (Compte spécial)</b>	2 millions de couronnes norvégiennes
<b>Suède</b>	<b>151.057 \$ E.-U. (Fonds spécial)</b>	1 million de couronnes suédoises
<b>Suisse</b>	<b>160.798 \$ E.-U. (Compte spécial)</b>	136.426 \$ E.-U. (Compte spécial)
<b>Japon</b>	<b>180.000 \$ E.-U. (Compte spécial)</b>	Montant non encore fixé

9. *Le PIDC a reçu les contributions en nature suivantes :*

**La République de Corée** a pris à sa charge la totalité des frais de participation de 30 personnes à deux cours sur la production d'émissions de télévision, organisés en collaboration avec l'Institut de recherche et de formation de la Société de radiotélédiffusion coréenne. Le PIDC a cofinancé avec le **gouvernement argentin** un cours de formation organisé pour cinq journalistes hispanophones au siège de l'Agence nationale de presse TELAM à Buenos Aires. Le PIDC a cofinancé en 1996 avec le **gouvernement israélien** 24 bourses attribuées à des rédacteurs de journaux de pays africains anglophones, qui ont suivi un cours de formation d'un mois au Centre international de formation de Jérusalem ; et, en 1997, des éditeurs de journaux africains ont bénéficié de 22 bourses dans le domaine de la gestion des entreprises de presse. Le PIDC s'apprête à lancer un programme de bourses de perfectionnement, qui seront offertes à des participants de pays en développement, en coopération avec **l'Allemagne, la Belgique, la Roumanie, la Fédération de Russie et la Thaïlande.**

**Projets approuvés pour les exercices 1996 et 1997**

10. Pour les seizième et dix-septième sessions du Conseil, 136 projets ont été adressés au Secrétariat, dont 91 ont été présélectionnés par le Bureau. Le montant des financements requis pour l'exécution de tous ces projets s'élevait à 13.500.000 dollars des Etats-Unis. Le Conseil a approuvé un budget de 4.580.000 dollars des Etats-Unis provenant du Compte spécial et destiné à financer 79 projets. Six projets insuffisamment financés au cours des années précédentes ont été recensés. Ils ont bénéficié d'un financement supplémentaire de 260.000 dollars des Etats-Unis imputés sur le budget réservé lors de la quinzième session. Treize projets ont bénéficié d'un financement de 1.475.000 dollars des Etats-Unis en 1996 et 1997 grâce au fonds-en-dépôt financé par le Danemark, la France et le Luxembourg (voir en annexe la liste des projets financés au titre du Compte spécial du PIDC et de fonds-en-dépôt).

11. *Ventilation des projets financés par le Compte spécial du PIDC par région et par catégorie*

	Projets régionaux		Projets nationaux		Total	
	Nombre de projets	Montant \$ E.-U.	Nombre de projets	Montant \$ E.-U.	Nombre de projets	Montant \$ E.-U.
<b>AFRIQUE</b>	6	370.000	19	1.073.000	<b>25</b>	<b>1.443.000</b>
<b>ASIE ET PACIFIQUE</b>	7	442.000	17	854.000	<b>24</b>	<b>1.296.000</b>
<b>AMERIQUE LATINE ET CARAIBES</b>	10	685.000	13	559.000	<b>23</b>	<b>1.244.000</b>
<b>ETATS ARABES</b>	1	60.000	7	480.000	<b>8</b>	<b>540.000</b>

<b>EUROPE</b>			3	203.000	3	<b>203.000</b>
<b>INTERREGIONAL</b>	2	114.000			2	<b>114.000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>1.671.000</b>	<b>59</b>	<b>3.169.000</b>	<b>85</b>	<b>4.840.000</b>

### Débats thématiques

Le Conseil du PIDC a organisé deux débats thématiques en 1996-1997 :

12. **TOLERANCE ET NON-VIOLENCE A LA TELEVISION** (seizième session). Au cours du débat, les intervenants ont proposé diverses pistes de réflexion à l'échelle nationale et régionale, notamment en ce qui concerne l'équilibre à trouver entre liberté d'expression, d'une part, et moyens de limiter la violence à la télévision, d'autre part, sans porter atteinte à cette liberté. Le sentiment général est que le niveau de violence s'accroît à la télévision au fil des ans et que le phénomène va s'amplifier avec l'avènement de la diffusion transfrontières. Une réglementation existe dans la majorité des pays, à propos du contenu des émissions, en ce qui concerne notamment leurs effets sur les enfants, mais aussi les heures de diffusion et les annonces précédant l'émission. La concurrence s'intensifiant et le progrès technologique s'accéléralant, il sera de plus en plus difficile de faire appliquer la réglementation. Il faut donc trouver des moyens plus modernes d'encourager l'autodiscipline, d'autant que les nouvelles technologies de la communication font fi de la réglementation.

13. **SOCIETES EN TRANSITION : DEFIS POUR LES MEDIAS** (dix-septième session). Au cours de leurs interventions, les orateurs ont soulevé les questions fondamentales suivantes : "Quelles sont les conditions à réunir pour que les médias puissent opérer dans les sociétés en transition ? Quel est le rôle des différentes composantes de la société civile dans ce nouveau paysage médiatique ?". Nombre de délégués ont estimé que les médias devaient s'efforcer d'améliorer les conditions de vie sans faire table rase des valeurs sociales et culturelles traditionnelles au profit des modèles étrangers ; par ailleurs, les médias ne doivent pas obéir exclusivement à une logique de profit. Traduisant le point de vue de nombreux délégués, l'un d'eux a affirmé : "Nous devons penser globalement mais agir localement". Un délégué a souligné que la prolifération des médias pendant la période de transition n'était pas forcément l'expression d'un renforcement ou d'une amélioration de la démocratie. L'essentiel est que chacun ait accès à l'information.

14. Le Conseil a décidé que le prochain débat thématique, prévu en 1998, traiterait de la question des radios et télévisions publiques et du rôle du PIDC. Ce débat, qui sera l'occasion d'examiner la contribution du PIDC, aura sans doute des conséquences sur les critères de sélection des projets du Conseil.

### Autres activités du PIDC

15. Quatrième d'une série, le Séminaire de Sanaa sur la promotion des médias arabes pluralistes et indépendants s'est tenu avec le concours du PIDC. Le PIDC a contribué à l'organisation à Paris d'une réunion sur l'"Observatoire électronique des tendances et des résultats de la recherche en matière de communication", créé dans le cadre du Réseau des chaires UNESCO de communication (ORBICOM) et fourni un financement pour le séminaire "Déontologie du journalisme dans les pays en transition vers l'économie de marché" à la Faculté de journalisme de l'Université d'Etat de Moscou. Le PIDC a également participé financièrement à la publication de divers manuels de formation pour les journalistes tels que

"Vu depuis le village" élaboré par l'Agence de presse GEMINI, le "Guide de survie à l'usage des journalistes" et le "Guide pratique à l'intention des journalistes enquêtant sur les atteintes à la liberté de la presse" rédigés par Reporters sans frontières ; une "Histoire de la presse en Afrique subsaharienne" ainsi que le rapport "Non-violence, tolérance et télévision". Le PIDC a également contribué à la Conférence internationale sur "La violence à l'écran et les droits de l'enfant", organisée en collaboration avec la Commission nationale suédoise pour l'UNESCO.

16. Au titre de l'aide d'urgence, le PIDC a fourni une assistance aux activités ou organismes suivants : Société de radiodiffusion des Seychelles ; AMARC ; organisation du Forum national sur la communication au Gabon ; raccordement de la PANA à l'Internet ; activités de formation en Oman ; Centre de formation aux médias d'Addis-Abeba ; étude de faisabilité concernant l'amélioration de la couverture radiophonique en République du Congo ; étude de faisabilité en vue de la création d'une banque de films et de données pour les pays en développement.

17. Le PIDC a élaboré des matériels publicitaires sur la liberté de la presse, publié le catalogue d'affiches sur le thème "Tolérance au quotidien", qui contenait le texte de la "Déclaration de principes sur la tolérance". Le PIDC a poursuivi la publication de la *Lettre du Président du PIDC* et de *Nouvelles du PIDC* pour tenir les membres du Conseil dûment informés de ses activités.

ANNEXE

*Projets financés par le Compte spécial du PIDC en 1996 et 1997*

NUMERO DU PROJET	TITRE DU PROJET	\$ E.-U.
	<b><i>AFRIQUE</i></b>	
PDC/16 RAF/01	Renforcement institutionnel de l'APAC	50.000
PDC/16 RAF/02	Projet de l'Institut des médias d'Afrique orientale	50.000
PDC/16 RAF/03	Création de trois cellules audiovisuelles en Afrique	100.000
PDC/16 RAF/04	Développement des infrastructures du MCA en Afrique orientale et dans la région de l'océan Indien	50.000
PDC/17 RAF/01	PANA : Modernisation du système informatique et introduction de la technologie Internet	70.000
PDC/17 RAF/02	Médias et communication pour la démocratie et le développement durable en Afrique centrale et occidentale	50.000
PDC/11 MAG/01	MADAGASCAR : Contribution au rééquipement de 99 halls d'information	40.000
PDC/14 MLI/01	MALI : Equipement de production mobile et implantation de récepteurs de télévision à alimentation solaire dans les zones rurales	58.000
PDC/15 URT/01	TANZANIE : Formation en vue de la création d'une télévision nationale	35.000
PDC/16 IVC/01	COTE D'IVOIRE : Unité de tournage et de postproduction	50.000
PDC/16 EQG/01	GUINEE EQUATORIALE : Amélioration de la couverture nationale en radio et en télévision	25.000
PDC/16 ETH/01	ETHIOPIE : Centre de formation aux médias	150.000
PDC/16 LES/01	LESOTHO : Développement des ressources humaines pour les médias	50.000
PDC/16 MLW/01	MALAWI : Informatisation de la salle de rédaction de Radio Malawi	50.000
PDC/16 NER/01	NIGER : Equipement et formation pour la PAO et la gestion informatisée	40.000
PDC/16 ZIM/01	ZIMBABWE : Utilisation de la vidéo pour l'information et la communication rurales (VIDICOM)	70.000
PDC/17 CMR/01	CAMEROUN : Parachèvement de l'informatisation de l'Agence CAMNEWS	70.000
PDC/17 ERI/01	ERYTHREE : Renforcement de l'Agence nationale de presse	80.000
PDC/17 GHA/01	GHANA : Station de radio associative d'Ada	60.000
PDC/17 MLW/01	MALAWI : Radio associative des femmes de la péninsule de Nankumba et de la région du parc national du lac Malawi	55.000
PDC/17 MLI/01	MALI : Renforcement de la presse indépendante féminine	50.000
PDC/17 RWA/01	RWANDA : Renforcement des capacités de l'Ecole supérieure des sciences et techniques de l'information	45.000
PDC/17 RWA/02	RWANDA : Renforcement des capacités de production de la presse indépendante	50.000
PDC/17 TOG/01	TOGO : Projet multimédia de formation de journalistes et de techniciens	40.000
	<b><i>ASIE ET PACIFIQUE</i></b>	
PDC/14 RAS/03	Instituts de presse asiatiques	60.000
PDC/16 RAS/01	Réseau de communication pour l'Asie et le Pacifique	54.000
PDC/16 RAS/02	Réseau régional de la SAARC pour la promotion du photojournalisme	40.000
PDC/16 RAS/03	ASIE CENTRALE : Jeunesse, tolérance et télévision	66.000
PDC/16 RAS/04	Echange de programmes de télévision réalisés par les femmes du Pacifique	66.000
PDC/16 RAS/05	Projet de développement de formateurs en journalisme dans le Pacifique (PACTRAINER)	66.000

NUMERO DU PROJET	TITRE DU PROJET	\$ E.-U.
PDC/17 RAS/01	ASIE CENTRALE : "Silk Roads Radio News", réseau indépendant d'échanges d'informations par radio	90.000
PDC/15 INS/01	INDONESIE : Rôle de la radio et de la télévision dans le développement des zones rurales	27.000
PDC/16 AZN/01	AZERBAIDJAN : Formation et développement du journalisme	50.000
PDC/16 BHU/01	BHOUTAN : Formation technique du Service de radiodiffusion	40.000
PDC/16 KIZ/01	KIRGHIZISTAN : Formation aux médias à l'Université nationale kirghize	60.000
PDC/16 LAO/01	RDP LAO : Extension du réseau de communication de l'Agence de presse nationale du Laos (phase II)	40.000
PDC/16 MDV/01	MALDIVES : Création de centres de production de médias dans les atolls	47.000
PDC/16 MON/01	MONGOLIE : Développement des services de radiodiffusion	24.000
PDC/16 SOL/01	ILES SALOMON : Projet d'informatisation de l'information (SOLCOM)	55.000
PDC/16 TON/01	TONGA : Informatisation de la rédaction de la TBC (TONGACOM)	66.000
PDC/17 CPR/01	CHINE : Formation aux technologies de la communication pour les journaux locaux des régions éloignées	34.000
PDC/17 LAO/01	RDP LAO : Développement de la radiodiffusion dans les régions montagneuses (LAOBROAD)	70.000
PDC/17 MON/01	MONGOLIE : Formation en radio/télévision à l'Institut national de presse	32.000
PDC/17 PNG/01	PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE : Informatisation du réseau national d'information (PNGNEWSCOM)	60.000
PDC/17 SRL/01	SRI LANKA : Formation en journalisme	55.000
PDC/17 UZB/01	OUZBEKISTAN : Création d'un centre de documentation pour les médias	55.000
PDC/17 VAN/01	VANUATU : Projet d'informatisation de l'information (VANCOM)	60.000
PDC/17 VIE/01	VIET NAM : Développement de la formation en radiotélévision	90.000
PDC/17 SAM/01	SAMOA OCCIDENTALES : Développement du "Samoa Observer"	44.000
	<b>AMERIQUE LATINE ET CARAIBES</b>	
PDC/16 RLA/01	Création d'un réseau informatisé des professionnelles des médias aux Caraïbes	40.000
PDC/16 RLA/02	Formation/recherche sur le cadre juridique de la liberté de la presse en Amérique latine	80.000
PDC/16 RLA/03	Séminaire pour un nouveau style de journalisme	78.000
PDC/16 RLA/04	Création d'un centre régional pour la production de films vidéo d'animation à Trinité et Tobago	170.000
PDC/16 RLA/05	JAMAÏQUE/NICARAGUA : Liaison communautaire par radio	47.000
PDC/17 RLA/01	CBU : Recyclage des personnels de radiodiffusion dans les Caraïbes	70.000
PDC/17 RLA/02	Réseau latino-américain de radiodiffusion par satellite	70.000
PDC/17 RLA/03	Réseau informatisé de centres de documentation sur la communication en Amérique latine	50.000
PDC/17 RLA/04	Les "Marrons" des Caraïbes : une coproduction Jamaïque/Suriname/Guyana	30.000
PDC/17 RLA/05	Renforcement du Programme régional de formation du CARIMAC	50.000
PDC/14 ELS/01	EL SALVADOR : Projet de radio culturelle	40.000
PDC/16 BAR/01	BARBADE : Renforcement de la capacité de production radiophonique du Barbados Rediffusion Service Ltd.	56.000
PDC/16 CHI/01	CHILI : Production de matériels éducatifs de RATV (réception active des émissions de télévision)	36.000
PDC/16 COS/01	COSTA RICA : Renforcement des stations de radio rurales	40.000
PDC/16 CUB/01	CUBA : Automatisation de l'Agence d'information nationale (AIN)	50.000
PDC/16 JAM/01	JAMAÏQUE : Radio communautaire pour la diminution de la pauvreté et le développement	37.000
PDC/16 PER/01	PEROU : La communication au service de la participation de la population	40.000



NUMERO DU PROJET	TITRE DU PROJET	\$ E.-U.
PDC/16VEN/01	VENEZUELA : Développement d'un centre de production de matériels audiovisuels et imprimés pour la région des Llanos	40.000
PDC/17 CUB/01	CUBA : Radio communautaire de la localité de Cocodrilo	40.000
PDC/17 GUY/01	GUYANA : Formation dans le cadre de la réorganisation des médias	55.000
PDC/17 HAI/01	HAITI : Renforcement de la production de la télévision	50.000
PDC/17 HON/01	HONDURAS : Renforcement du réseau de radios rurales pour le développement	25.000
PDC/17 STV/01	SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES : Renforcement des moyens de la télévision	50.000
	<b><u>ETATS ARABES</u></b>	
PDC/17 RAB/01	Renforcement de la presse indépendante et pluraliste de la région arabe et des pays en développement de la Méditerranée	60.000
PDC/16 JOR/01	JORDANIE : Installation d'un système d'archivage photographique informatisé	80.000
PDC/16 MAU/01	MAURITANIE : Renforcement des moyens de reportage audiovisuels	85.000
PDC/16 YEM/01	YEMEN : Achat d'équipements pour l'agence de presse	65.000
PDC/17 OMA/01	SULTANAT D'OMAN : Production de programmes télévisés destinés aux femmes des zones rurales	50.000
PDC/17 PAL/01	PALESTINE : Formation à la production pour la télévision palestinienne	70.000
PDC/17 TUN/01	TUNISIE : Renouvellement des équipements informatiques du Centre africain de perfectionnement des journalistes et communicateurs (CAPJC)	70.000
PDC/17 YEM/01	YEMEN : Renforcement des centres de documentation pour l'information et la communication	60.000
	<b><u>EUROPE</u></b>	
PDC/16 ALB/01	ALBANIE : Formation au reportage de radio et de télévision	73.000
PDC/16 ARM/01	ARMENIE : Instauration de relations d'échange avec le réseau de télévision mondial	90.000
PDC/17 BIH/01	BOSNIE-HERZEGOVINE : "TV CIIAK", programmes de télévision pour les enfants	40.000
	<b><u>PROJETS INTERREGIONAUX</u></b>	
PDC/16 INT/01	Coproduction et échanges de programmes de télévision en Afrique et aux Caraïbes	58.000
PDC/16 INT/02	Réseau d'échange international pour la liberté d'expression (IFEX)	56.000
<b>Total</b>		<b>4.840.000</b>

**Projets ayant bénéficié d'aides en vertu d'accord de fonds-en-dépôt  
du PIDC en 1996 et 1997  
(à la date du 1er juin 1997)**

<b>NUMERO DU PROJET</b>	<b>TITRE DU PROJET</b>	<b>\$ E.-U</b>
<b>PDC/14 RAF/02 FIT-Danemark</b>	<b>Développement de l'Institut des médias d'Afrique australe</b>	<b>106.570</b>
<b>PC/15 CAM/01 FIT-Danemark</b>	<b>CAMBODGE : Institut de la communication</b>	<b>270.400</b>
<b>PDC/12 PHI/01 FIT- Danemark</b>	<b>PHILIPPINES : Radio communautaire tambuli</b>	<b>146.110</b>
<b>PDC/7 ZIM/01 FIT-Danemark</b>	<b>ZIMBABWE : Formation cinématographique</b>	<b>401.920</b>
<b>PDC/16 RLA/03 FIT-France</b>	<b>Séminaire pour un nouveau style de journalisme</b>	<b>80.000</b>
<b>PDC/15 BUL/01 FIT-France</b>	<b>BULGARIE : Système informatique et équipement d'édition</b>	<b>100.000</b>
<b>PDC/16 JOR/01 FIT-France</b>	<b>JORDANIE : Installation d'un système d'archivage photographique informatisé</b>	<b>30.000</b>
<b>PDC/16 MLW/01 FIT-France</b>	<b>MALAWI : Informatisation de la salle de rédaction de Radio Malawi</b>	<b>30.000</b>
<b>PDC/16 TON/01 FIT-France</b>	<b>TONGA : Informatisation de la rédaction de la TBC (TONGACOM)</b>	<b>40.000</b>
<b>PDC/11 TUN/01 FIT-France</b>	<b>TUNISIE : Informatisation de l'Agence Tunis-Afrique Presse</b>	<b>20.000</b>
<b>PDC/13 RAF/03 FIT-Luxembourg</b>	<b>Développement d'une presse indépendante en Afrique</b>	<b>100.000</b>
<b>PDC/17 MLI/01 FIT-Luxembourg</b>	<b>MALI : Renforcement de la presse indépendante féminine</b>	<b>96.000</b>
<b>PDC/17 PAL/01 FIT-Luxembourg</b>	<b>PALESTINE : Formation à la production pour la télévision palestinienne</b>	<b>54.000</b>
<b>Total</b>		<b>1.475.000</b>